



Auvergne-
Rhône-Alpes



Une installation inspirée du système néo-zélandais

Chez Christophe Guillaumin dans le Bocage Bourbonnais (03)

“ Mon BTS agricole en poche, je suis parti 11 mois à l'étranger, principalement en Nouvelle Zélande, mais aussi en Australie et aux USA. Puis, pendant 5 ans, j'ai été inséminateur. Je me suis ensuite installé sur 80 ha à proximité de l'exploitation paternelle. A la retraite de mon père, j'ai repris les parcelles proches de mon exploitation. Aujourd'hui, je conduis plus de mille brebis sur 200 ha. ”



Installation
hors cadre
familial

Agrandissement
suite au départ
à la retraite du
père

Installation
en production
spécialisée
ovine

Choix d'un
système de
production
extensif avec peu
d'investissement

ÉLÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION :

Un fort pic de travail condensé dans le temps

DONNÉES REPÈRES

Main-d'œuvre : 1,35 UMO dont 0,20 de bénévolat et 0,15 de salariat

SAU : 208 ha - 100% en herbe

Chargement apparent : 0.80 UGB/ha de SFP

Troupeau : 1 150 brebis

• Bilan de reproduction :

- Prolificité : 160 %
- Taux de mortalité des agneaux : 10 à 12 %
- Productivité pondérale/EMP : 130 à 140 %

• Consommation :

- 110 à 140 kg de concentrés/brebis
- 110 kg de MS stockés/brebis

• Commercialisation :

- 19,8 kgc par agneau vendu
- Productivité pondérale/EMP : 28 kgc

COLLECTION THÈMA

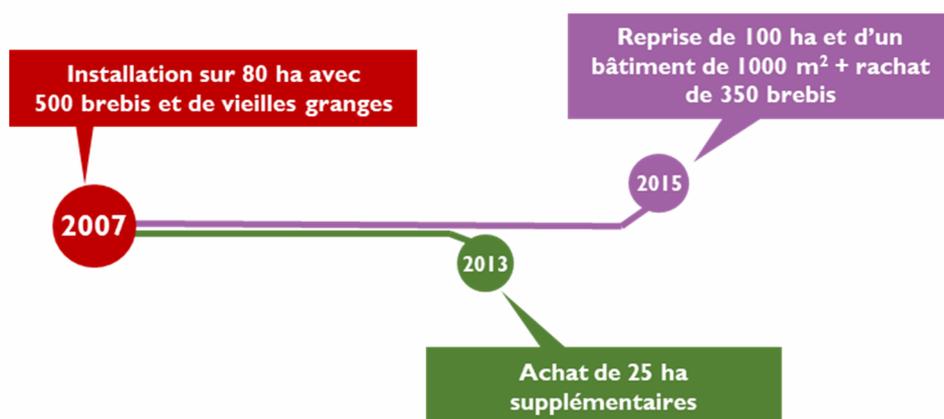


► GENÈSE DU PROJET

“ De par mes expériences passées, je ne voulais m’installer qu’à condition de pouvoir faire seul le travail, qu’il soit rationnel et permette de dégager du temps libre. Je ne souhaitais pas reproduire le schéma de mon père, avec une grande structure, de la culture, des ovins et des bovins et un salarié. Mon objectif était de constituer et de garder un parcellaire groupé. L’installation s’est faite à partir de la reprise de 2 exploitations cédantes mais aux parcelles voisines. J’ai choisi la race Texel pour la facilité de conduite en plein air.

”

• Les dates et évènements-clés



ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



► LE PARCOURS À L'INSTALLATION POINT PAR POINT



● Une installation après du salariat

Le travail de salarié me convenait, mais je conservais, dans un coin de ma tête, l'idée de m'installer un jour, sous réserve cependant de garder un niveau de revenu et des conditions de travail acceptables. Dans mon métier d'inséminateur, je côtoyais toutes sortes d'exploitations et on se rend vite compte que performances et résultats ne sont pas toujours à la hauteur du travail et des investissements. Mon père m'a signalé deux exploitations qui se libéraient à proximité de sa ferme : une en ovin et une en bovin. L'arrivée d'un enfant et le métier de mon épouse m'ont décidé à franchir le pas.

● Les conditions d'installation

Dans un premier temps, j'ai envisagé plusieurs scénarii :

- Ne reprendre que 45 ha et continuer une activité salariée à mi-temps,
- Constituer une unité d'une centaine d'ha et m'installer à plein temps.



Enfin, après négociation avec les propriétaires et exploitants sortants, j'ai réussi à regrouper un parcellaire d'une centaine d'hectares.

Pour le cheptel, j'ai pu trier les 350 meilleures brebis parmi les 500 déjà présentes sur un des 2 domaines. J'ai complété mon effectif par l'achat de 150 brebis issues d'un seul élevage dans le cadre d'une diminution d'activité (troupeau qui se trouvait également sur ma commune). Ainsi, j'ai évité tous les problèmes liés au mélange d'animaux d'origine diverse.

Pour le matériel, j'ai démarré avec quasiment une voiture et un quad. Heureusement, j'ai pu bénéficier du matériel de mon père en échange de « coups de main ». Je reconnais que le contexte était favorable pour faciliter mon installation. Mon expérience en Nouvelle Zélande m'a également aidé. Là-bas, j'ai appris qu'on pouvait élever beaucoup de moutons, sans matériel et sans peiner.

● Un parcours à l'installation classique

Quant au parcours à l'installation, j'ai suivi l'itinéraire classique : montage du dossier technique par la Chambre d'agriculture, stages de formation au CFPPA, etc., afin d'obtenir la DJA. J'ai également bénéficié d'aide à la création d'entreprise. Ces aides sont indispensables à l'installation. Ce n'est pas facile de passer d'une rémunération mensuelle en tant que salarié à une absence de revenu pendant 6 mois voire un an. Grâce au mouton, on a cependant une rentrée de trésorerie dans les 6 mois qui suivent l'installation et les investissements productifs.

Maintenant, avec un peu de recul, je ne regrette pas mon choix ! Mais je reconnais que l'aide de mon père et les opportunités sur le foncier et le cheptel ont facilité mon installation. Aujourd'hui, je n'envisagerai pas de faire autre chose.

LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

1 Impact environnemental



La conduite extensive du troupeau et des surfaces génère une faible consommation de concentrés (6.8 kg / kg de carcasse produit). De même sur les surfaces, seules les parcelles de fauche reçoivent entre 30 et 50 unités d'azote / an. En conséquence, le bilan NPK est en moyenne de 2-4-6 / ha de SAU et la consommation d'énergie de 4500 à 5000 MJ / ha de SAU.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

« Je referais sans hésiter :

- prendre le temps de voyager, d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle,
- réfléchir et raisonner son projet pour créer les conditions optimales à la réussite de son installation. »

2 Aspect travail



C'est à la fois le point fort et le point faible de ce système. La productivité de l'unique main-d'œuvre est de 20 à 22 tonnes de carcasse / UMO, grâce notamment aux performances du troupeau. Pour faire face à la pointe de travail concentrée presque uniquement sur la période d'agnelage, l'éleveur embauche un salarié sur 2 mois et fait appel à de la MO bénévole pour les WE. Une partie des travaux est externalisée, comme l'épandage d'engrais, la tonte, etc...

REGARDS CROISÉS

• Regard d'éleveur



Christophe Guillaumin
Éleveur dans le Bocage Bourbonnais (03)

" Je m'étais toujours dit que si je devais m'installer ce serait dans de bonnes conditions, sur un parcellaire groupé. "

" C'est ce que j'ai pu faire de 2007 à 2015, passant de 80 à 105 ha puis 205 aujourd'hui.

Fort de mon expérience en Nouvelle Zélande où sur 500 ha l'exploitant gérait seul 3500 brebis, pourquoi n'arriverai-je pas en France à élever plus de 1000 brebis sur 200 ha ! La période d'agnelage est intense mais pas trop longue ! En concentrant mes naissances sur deux petits mois, tous les chantiers (tonte, traitement des brebis et agneaux, sevrage, vente) nécessitant de la manipulation et des besoins en main-d'œuvre se trouvent groupés.

J'optimise ainsi au mieux mon travail, afin de manipuler le moins possible les brebis tout en restant efficace.

J'essaie d'organiser mes activités afin de pouvoir, avec l'aide du quad et des border collie, travailler seul dans de bonnes conditions..."

• Regard de technicien

Bernadette Vignaud
Conseillère Inosys-Réseaux d'Élevage Allier

" Christophe est un parfait exemple d'une installation réussie. "

Fils d'agriculteur, il a pris le temps de mûrir son projet en se basant sur ses expériences personnelles. Il a su aussi attendre et saisir des opportunités qui lui ont permis de s'installer dans de bonnes conditions : un parcellaire groupé, un troupeau déjà en place, peu d'investissements en matériel grâce à la proximité de l'exploitation paternelle...

La conduite extensive de son exploitation, inspirée du système néo-zélandais, génère peu de charges et peu d'investissements. Il permet de dégager selon les années, des marges entre 120 et 140€/brebis. Mais, ce niveau de résultats est atteint grâce, aussi, à ses qualités d'éleveur. Malgré une conduite « quasi » de plein air et avec un seul agnelage par an, la productivité du troupeau est élevée. Elle oscille entre 1,25 et 1,4 agneau/brebis.

Productivité du troupeau et faibles charges sont les deux piliers qui garantissent le revenu. Les résultats dégagés ont, sans nul doute, conforté Christophe dans son choix d'être agriculteur, éleveur de moutons. "

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Rédaction : Bernadette Vignaud (CA 03) et Marie Miquel (Institut de l'Élevage)

Septembre 2019 - Réf. : 00 19 301 032

Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Valérie Terrisse (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du CASDAR et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

